

Generalite sur l'analyse urbaine

Que ce qu'une analyse urbaine ?

Elle peut être conçue comme un outil, un instrument indispensable à toute recherche relative à l'urbain, aussi comme une phase très importante du processus de la production urbaine planifié.

- v Une étape essentielle dans le processus de la conception.
- v Elle n'est pas une simple lecture de type descriptive.
- v Elle est d'ordre prospectif, prévu (Analyser dans l'intention de projeter).

Quels sont les objectifs de l'analyse ?

- Identifier les *caractères fondamentaux* d'un territoire (paysage, urbanisme et architecture)
- Montrer les *évolutions du territoire*.
- Mettre en évidence les *points forts* à valoriser et les *problèmes* à corriger.
- Définir les *enjeux du projet urbain*.

Conclure sur les *premières orientations* à envisager

L'analyse consiste à : **Décomposons le territoire** en ses pièces maîtresses.

Un processus en trois étapes :

1 - Lire (analyse) : Effectuer une lecture à travers différentes dimensions (paysagère, historique, morphologique).

2 - Comprendre (enjeux, stratégie) : Utiliser les bases de connaissances théoriques et la culture des lieux pour tirer profit de ces lectures.

3 - Traduire (interventions urbaines, projet urbain) : Tirer les enjeux et les conclusions susceptibles de fonder une stratégie pour le projet urbain et architectural.

DEMARCHE METHODIQUE

Problématique :

Elle consiste à la formulation d'une problématique autour des préoccupations majeures (questions), que soulève le **problème**. Des **hypothèses de travail** peuvent selon les cas aussi être avancées.

Quelles sont les méthodes de l'analyse ?

L'analyse repose sur :

1. Les méthodes quantitatives (statistiques) : Dégager des aspects quantitatifs en matière de population, activités, équipements, immobilier et foncier.

2. L'observation du terrain : Nécessite, les supports d'observation : photos, fonds de plans, relevés, ...

3. Consultation de documents variés :

- Plans et Photos aériennes.
- Document du cadastre.
- Documents des domaines publics et services de gestion foncière.

Module: Atelier – 2^{ème} année GTU/Gestion des villes

- Actes notariés et documents judiciaires (relatifs à l'immobilier et au foncier).

L'objet : quoi analyser ?

- v Un environnement en expansion.
- v Produit par la complexité des interactions denses.
- v Articulées de trois éléments fondamentaux, à savoir :

- 1. Le cadre physique et spatiale.***
- 2. La dynamique socio-économique.***
- 3. La culture urbaine.***

Finalité :

L'objectif final définit l'usage et le caractère de l'analyse.

1 Réorganisation urbain

2 Rénovation.

3 Réhabilitation.

4 Restauration urbaine.

5 Extension urbaine.

L'échelle : Il peut s'agir de quatre grandes échelles :

- 1. L'échelle territoriale :*** un système constitué de réseaux de villes.
- 2. L'échelle Régionale :*** un système plus réduit (environnement étendu).
- 3. L'échelle Urbaine :*** un système en soi (environnement immédiat).
- 4. L'aire Urbaine :*** contenue dans un système (urbanisme opérationnel).